



SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 20 MARS 2018

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS TENUE LE MARDI 20 MARS 2018 À 11 H 05, EN LA SALLE JEAN-BAPTISTE-SASSEVILLE DE LA MAIRIE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS.

<u>Sont présents :</u>	Monsieur le maire Simon Deschênes	
	Monsieur Charles Soucy	conseiller district n° 1
	Madame Ariane Lévesque	conseillère district n° 2
	Monsieur Marc Portelance	Conseiller district n° 3
	Monsieur Benoît Thibault	conseiller district n° 5
	Monsieur Jacques Létourneau	conseiller district n° 6
<u>Est absent:</u>	Monsieur Simon Pelletier	conseiller district n° 4
<u>Sont aussi présentes :</u>	Madame Josée Latour	trésorière
	Me Sylvie Lepage	greffière

Membres de ce conseil formant quorum sous la présidence du monsieur le maire Simon Deschênes.

18-03-084

1- Approbation de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BENOÎT THIBAUT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE

18-03-085

2- Acceptation d'une soumission pour la fourniture d'un camion échelle 100 pieds usagé

CONSIDÉRANT la résolution 18-02-055 autorisant un appel d'offres public pour la fourniture d'un camion échelle 100 pieds usagé.

CONSIDÉRANT le rapport du directeur du Service d'incendie, M. Carol Dugas, qui confirme la conformité de la seule soumission reçue et recommande son acceptation.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARC PORTELANCE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la Ville de Sainte-Anne-des-Monts accepte la soumission de Techno Feu inc. au montant de 309 340,62 \$ avant taxes, soit 355 664,38 \$ taxes incluses, pour la fourniture d'un camion échelle 100 pieds de marque E-One, modèle Cyclone II, échelle HP 100, 2001. Le montant net de cette dépense s'élève à 324 768,98 \$ dont 4 768,98 \$ seront pris à la dépense d'exercice et 320 000 \$ au fonds de roulement, remboursable sur 10 ans, à raison de 32 000 \$ par année, de 2019 à 2028.

ADOPTÉE

18-03-086

3- Acceptation d'une soumission pour la fourniture d'un balai de rue usagé de type compact

CONSIDÉRANT la résolution 18-02-048 autorisant un appel d'offres public pour la fourniture d'un balai de rue usagé de type compact.

CONSIDÉRANT le rapport du directeur des Travaux publics, M. Jean-François Landry, qui confirme la conformité de la seule soumission reçue et recommande son acceptation.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES LÉTOURNEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la Ville de Sainte-Anne-des-Monts accepte la soumission de Cubex ltée au montant de 164 984 \$ avant taxes, soit 189 690,35 \$ taxes incluses, pour la fourniture d'un balai de rue compact de marque Ravo, modèle 5 Iséries 2015. Le montant net de cette dépense s'élève à 173 212,58 \$ dont 3 212,58 \$ seront pris à la dépense d'exercice et 170 000 \$ au fonds de roulement, remboursable sur 10 ans, à raison de 17 000 \$ par année, de 2019 à 2028.

ADOPTÉE

18-03-087

4- Amendement de la résolution 18-03-074 « Autorisation d'un appel d'offres sur invitation pour location d'équipements de voirie »

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CHARLES SOUCY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'amender la résolution 18-03-074 pour ajouter aux fournisseurs invités à soumissionner ceux qui suivent :

- ✓ Marc Brisebois
- ✓ Centre de location Haute-Gaspésie
- ✓ Coopérative des travailleurs forestiers Eaubois
- ✓ Richard Cloutier paysagiste
- ✓ Entreprises DJM inc.
- ✓ Martin Lepage
- ✓ Trio-C inc.

ADOPTÉE

5- Période de questions

Monsieur Deschênes répond aux différentes questions des personnes présentes dans la salle.

18-03-088

6- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BENOÎT THIBAUT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit levée à 11 h 20..

ADOPTÉE

SIMON DESCHÊNES
MAIRE

ME SYLVIE LEPAGE
GREFFIÈRE

SL/hl
